

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la transition  
écologique et solidaire

**Secrétariat général**

**Direction des ressources humaines**

**Décision du 04 DEC. 2019**

relative à l'avancement au grade de chargé de recherche hors classe du développement durable au titre de l'année 2020

NOR : TREK1934375S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**La ministre de la transition écologique et solidaire,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2014-1324 du 4 novembre 2014 modifié portant statuts particuliers du corps des chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du développement durable ;

Vu le procès verbal de la Commission d'évaluation des chercheurs du 4 au 7 novembre 2019.

**Décide**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont promus au grade de chargé de recherche hors classe du développement durable, au titre de l'année 2020, les chargés de recherche de classe normale du développement durable suivants :

M.	AUBERLET	(Jean-Michel)
Mme	BECHET	(Béatrice)
M.	BELLET	(Thierry)
M.	GARNIER	(Denis)
M.	GAUVREAU	(Benoît)
Mme	LAFONT	(Sylviane)
M.	NEDJAR	(Boumediene)
M.	QUIERTANT	(Marc)

Mme SAGNARD

(Florence)

M. TAILHAN

(Jean-Louis)

## Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait, le 04 DEC. 2019

Le Chef du Service de Gestion  
Stéphane SCHTAHAUPS